

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1377 Décisions concernant les Services Etat

n° 1377

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 août 1966

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1966

Date du numéro

1 octobre 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à M. Abdi Bidar Olo, l'autorisation préalable de construire un immeuble à un étage (rez-de-chaussée de deux logements et un étage de deux logements) sur le lotissement n° 6 sis à Ambouli (Djibouti). La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.